

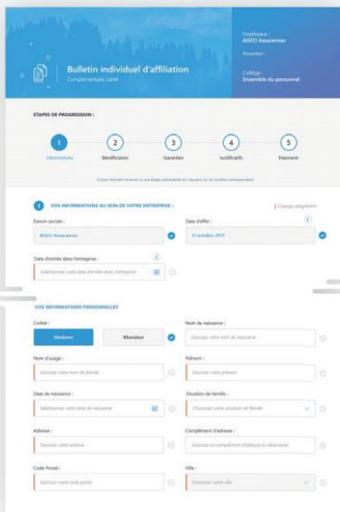


P R O C É D U R E

Bienvenue sur l'espace d'adhésion en ligne de votre mutuelle



Votre école a souscrit un contrat collectif frais de santé. Pour bénéficier de votre complémentaire santé, choisir vos niveaux d'options et ajouter des ayants droit, vous devez vous enregistrer directement en ligne via un portail dédié.



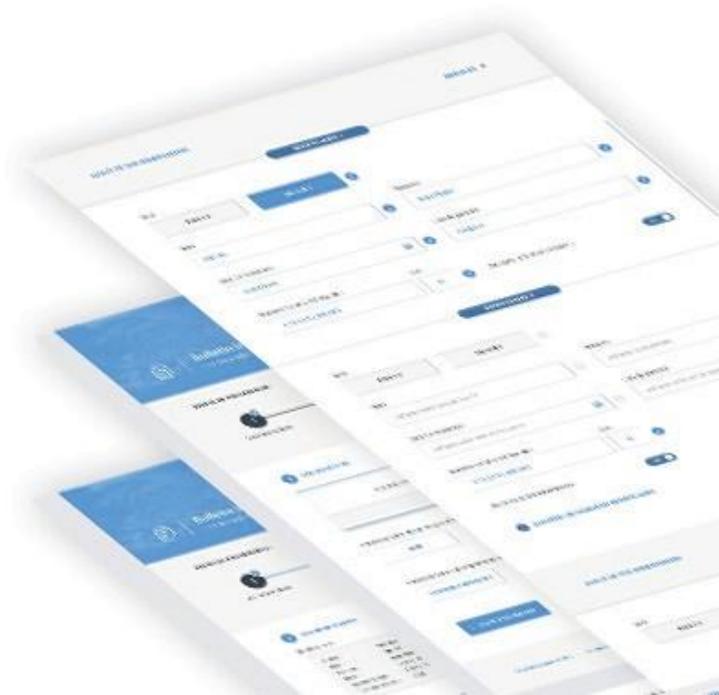
Vous guider au mieux

Cette fiche pratique a été réalisée pour vous accompagner à compléter les différentes étapes du formulaire. Vous trouverez également sur le portail, les coordonnées de votre gestionnaire dédié qui se tient à votre disposition pour vous aider à remplir votre bulletin individuel d'adhésion en ligne.

Pour accéder au site BIA, cliquez sur le lien qui se trouve dans l'e-mail que vous avez reçu. Pour compléter les formulaires, vous devez vous munir de votre attestation de votre Sécurité Sociale et d'un RIB.

Disponible sur l'ensemble des navigateurs

Le site B.I.A. est optimisé si vous utilisez Internet Explorer 9 (et versions supérieures), Google Chrome 35+ et Mozilla Firefox 30+. Le site BIA ne fonctionne pas avec les versions Internet Explorer antérieures à 9, utilisez Google Chrome 35+ ou Mozilla Firefox 30+.



Les étapes de progression :



1 Informations :

Saisie des informations personnelles

SG santé SERVICES RÉGION

Bulletin individuel d'affiliation
Complémentaire Santé

Employeur : AGEO Assurances
Assureur :
Collège : Ensemble du personnel

ETAPES DE PROGRESSION :

1 Informations 2 Bénéficiaires 3 Garanties 4 Justificatifs 5 Paiement

A tout moment revenez à une étape précédente en cliquant sur le numéro correspondant

1 VOS INFORMATIONS AU SEIN DE VOTRE ENTREPRISE :

Raison sociale : AGEO Assurances Date d'effet : 11 octobre 2017

Date d'entrée dans l'entreprise : Sélectionnez votre date d'entrée dans l'entreprise

VOS INFORMATIONS PERSONNELLES

Civilité : Madame Monsieur

Nom de naissance : Sélectionnez votre nom de naissance

Nom d'usage : Sélectionnez votre nom de famille Prénom : Sélectionnez votre prénom

Date de naissance : Sélectionnez votre date de naissance Situation de famille : Choisissez votre situation de famille

Date d'entrée dans l'école :

Cette information est présente sur votre dossier d'inscription à l'école.

Date d'effet :

La date d'effet est celle du jour de votre affiliation en ligne et au plus tôt le 1er du mois qui la précède et dans un délai maximum de 6 mois suivant la date du début de la période de formation.

Numéro de Sécurité Sociale :

Saisissez les 15 chiffres de votre numéro de Sécurité Sociale, incluant la clé. Votre numéro est présent sur l'attestation de votre Sécurité Sociale.

Numéro de téléphone portable :

Ce numéro de téléphone portable sera utilisé à la fin de votre saisie afin de vérifier votre identité pour la signature électronique de votre bulletin individuel d'affiliation.

Organisme d'affiliation :

Saisissez le numéro de votre caisse de rattachement. Ce numéro est présent sur l'attestation de votre Sécurité Sociale.

J'accepte la télétransmission :

La Télétransmission est un système informatique qui relie la Sécurité Sociale (ou autres Régime Obligatoire) à votre Mutuelle. Si vous acceptez la télétransmission, les informations concernant vos soins nous seront transmises de manière automatique par votre caisse de Sécurité Sociale et ce afin de vous éviter de nous transmettre vos décomptes papiers de Sécurité Sociale à chaque dépense de santé. La télétransmission vous permet également d'être remboursé plus rapidement.

2 Bénéficiaires :

Ajout d'ayants droit (conjoint, enfant...)

En tant qu'assuré, vous pouvez sous certaines conditions, faire profiter de votre mutuelle à d'autres personnes. C'est le principe des ayants droit ou des bénéficiaires. Ils sont considérés comme un bénéficiaire votre conjoint (que vous soyez marié, pacsé, en concubinage...), votre ou vos enfant(s) ou même parfois votre ou vos ascendant(s) (selon les conditions générales de votre contrat). Votre ou vos bénéficiaire(s) peuvent prétendre aux mêmes garanties et aux mêmes prestations que vous.

Peut-être considéré comme un bénéficiaire votre conjoint (que vous soyez marié, pacsé, en concubinage...), votre ou vos enfant(s) ou même parfois votre ou vos ascendant(s) (selon les conditions générales de votre contrat). Votre ou vos bénéficiaire(s) peuvent prétendre aux mêmes garanties et aux mêmes prestations que vous.

NB : Passé un délai de 2 mois suite à la date d'effet de votre adhésion, vous ne pourrez plus affilier vos bénéficiaires sur ce site. Il vous faudra prendre contact avec votre gestionnaire dédié.

3 Vos garanties :

Choisissez vos garanties.

4 Justificatifs :

Le cas échéant, ajout de pièces justificatives :



5 Paiement :

Coordonnées bancaires pour remboursement et éventuelle cotisation individuelle.

PAIEMENT | Champs obligatoires

REMBOURSEMENTS : Vous souhaitez être remboursé par : Virement Autre

COTISATIONS : Vous souhaitez payer votre cotisation par : Prélèvement Autre

Vous avez choisi d'être remboursé par : chèque bancaire
Vous acceptez de recevoir le remboursement de vos dépenses de santé par chèque hebdomadaire. Pour un remboursement plus rapide, optez pour le virement bancaire.

Vous avez choisi de payer vos cotisations par : chèque bancaire
À la réception de vos appels de cotisation, vous devrez nous retourner vos règlements par chèque bancaire. Pour plus de simplicité, optez pour le prélèvement automatique.

Je certifie l'exactitude des mentions renseignées dans le bulletin d'adhésion, et reconnais le caractère obligatoire des réponses aux questions posées pour valider mon adhésion, ainsi que des conséquences qui pourraient résulter d'une omission, d'une fausse déclaration présentée aux articles L114-8 du code de la consommation et L114-8 du règlement des sanctions du Code des Assurances.

Je reconnais avoir été informé(e) conformément à l'article 22 de la loi du 6 janvier 1978 relative à la liberté d'accès, à la rectification et à l'effacement des données personnelles me concernant détenues par une partie, les coordonnées de ma société, responsable du traitement informatique dans le cadre de la souscription, la gestion et l'exécution du contrat d'assurance, et d'accepter, sous réserve de mon accord, l'usage de ces données à des fins de gestion et de suivi de mon contrat.

Je déclare avoir été informé(e) de mon droit d'opposition auprès de SG SANTE - SA, via le Site Client CS 30248 CHALONS EN CHAMPAGNE pour toute information et données personnelles me concernant.

Je certifie avoir été informé(e) du prix et des garanties présentement à mon adhésion.

☑ Dans le cadre d'une démarche responsable, je souhaite recevoir mes correspondances de mon centre de gestion par email. Vous pouvez vous désinscrire de toute correspondance par email à tout moment depuis votre espace client.

Signature numérique :

Un code vous sera envoyé numériquement pour signer votre bulletin d'affiliation.

C'est terminé !

Votre adhésion à votre mutuelle a bien été prise en compte. Un email de confirmation avec la copie de votre Bulletin Individuel d'Affiliation complété et signé vous a été envoyé. Si vous avez choisi de payer vos cotisations par prélèvement, votre BIA sera joint d'un mandat SEPA.

Une fois que celui-ci sera confirmé, vous recevrez votre carte de tiers-payant.

Votre email :

Dans le cas où vous ne recevriez pas l'email de confirmation, vous pouvez nous contacter par email à l'adresse suivante : gestion@sgsante.fr

AGEO | Siège social : 7 rue de Turbigo - 75001 PARIS - RCS PARIS - SIRET 493 349 682 00010 | Adresse administrative : 14, rue Joliot Curie CS 30248 - 51010 CHALONS EN CHAMPAGNE CEDEX - RCS CHALONS EN CHAMPAGNE - SIRET 493 349 682 00028 | SAS au capital de 457 340 € | Nom commercial : SG SANTE | Numéro ORIAS : 15 001 350 - www.orias.fr | Société de courtage en assurances sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - <https://acpr.banque-france.fr> | AGEO exerce son activité conformément aux dispositions de l'Article L521-2 du code des assurances. La liste des fournisseurs avec lesquels nous travaillons est à votre disposition sur simple demande | SG Santé Service Réclamation : 14, rue Joliot Curie CS 30248 51010 Châlons-en-Champagne Cedex - service.reclamation@sgsante.fr | Notre Service Réclamation enregistre, analyse et répond à vos réclamations et suggestions, parce que le Service Client est notre Engagement | Le service réclamation accuse réception de la réclamation dans les 10 jours ouvrables suivant réception et s'engage à apporter une réponse circonstanciée dans un délai de 2 mois (conformément à la recommandation ACPR 2016-R-02 du 14/11/16) | Notre Médiateur : La Médiation de l'assurance Pôle CSCA TSA 50110 - 75441 Paris Cedex 09 | le.mediateur@mediation-assurance.org - www.mediation-assurance.org (après saisie de notre service réclamation / Article L612-2 du code de la consommation).